

Commune : PRUNIERES - HAUTES-ALPES
LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DU 7^{ème}
CONSEIL MUNICIPAL DE L'ANNEE 2022
SEANCE DU 28 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 28 juillet 2022 à 19h00.

Etaient présents : Jacques BILLON-TYRARD, Pierre DOUSSOT, Martine MARSEILLE, Elisabeth MEYNET, Céléna MONDON, Annie SOLDADO Jean-Luc VERRIER.

Etai(en)t représenté(s) ou ont donné pouvoir : Michel De RANCOURT, Evelyne PALMAS.

Etai(en)t absent(s) : Robert FRAYSSINES

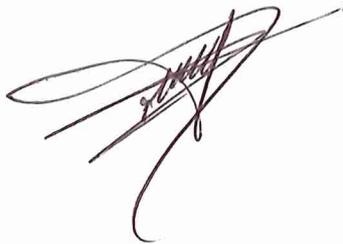
Monsieur Pierre DOUSSOT a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° d'ordre	Objet	Décision	Vote
1- (2022-37)	Convention d'accompagnement pour une analyse énergétique globale sur le territoire de la Commune avec le Syme 05	Approuvée	Unanimité
2- (2022-38)	Transfert de compétence « création et exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid au Syme 05	Approuvée	Unanimité
3- (2022-39)	Modification des statuts du Syme 05	Approuvée	Unanimité
4- (2022-40)	Convention de location de la salle Saint-Michel pour le projet artistique et bien-être	Approuvée	Unanimité
5- (2022-41)	Convention de location d'une salle pour un projet de gym'douce	Approuvée	Unanimité
6- (2022-42)	Rénovation de la salle des fêtes : demande de subvention	Approuvée	Unanimité
7- (2022-43)	Domaine funéraire : échanges sur l'idée d'un jardin du souvenir, actualisation du règlement du cimetière et du tarif des cases de colombarium	Tarifs adoptés- Actualisation du règlement funéraire reporté	Unanimité

Les délibérations sont consultables en Mairie aux horaires d'ouverture de l'accueil. Le Maire informe que la présente délibération peut être contestée devant le Tribunal administratif de Marseille par courrier postal (24 rue de Breteuil, 13006 Marseille ; Téléphone : 04 91 13 48 13) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité.

Reporté	Audit-diagnostic et mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux (bâtiment de la Mairie)		
8- (2022-44)	Emprunt pour le projet de rénovation du réseau d'eau potable suite à la publication du nouveau taux d'usure	Approuvée	Voix pour : 8 Abstention : 1 Contre : 0
Reporté	DM n°1 : virement de crédit pour acquisition d'un nouveau logiciel de comptabilité		

Prunières, le 1^{er} août 2022
Le Secrétaire de séance
Pierre DOUSSOT



Prunières, le 1^{er} août 2022
Le Maire
Jean-Luc VERRIER